



Agir pour
la biodiversité

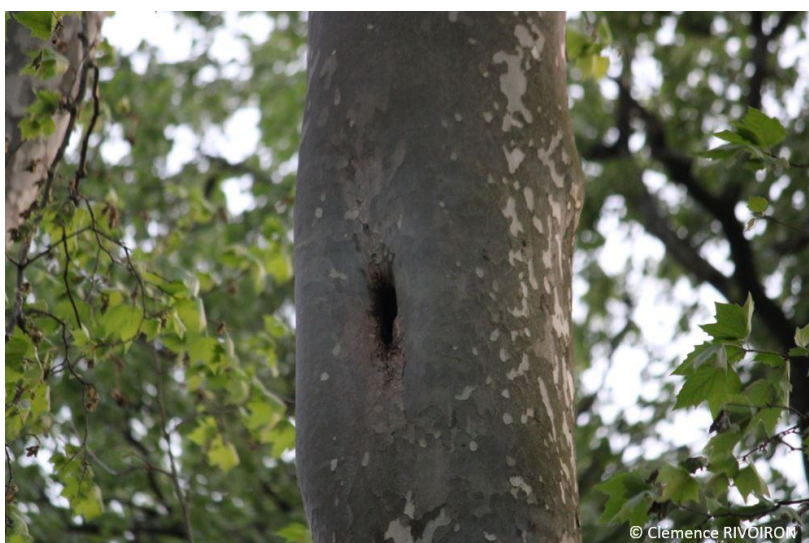
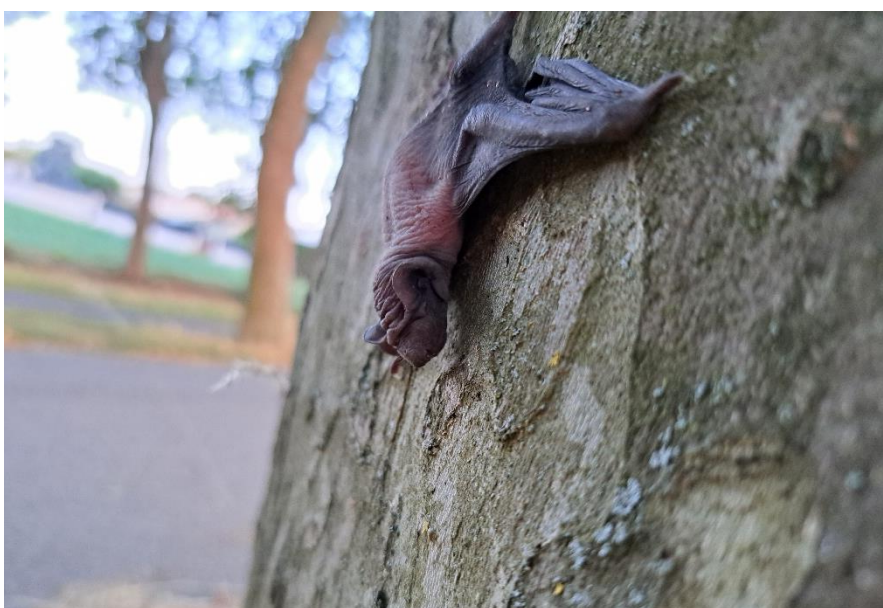
MÉTROPOLE

GRAND LYON



Prise en compte des chauves-souris dans la gestion des arbres

Plan de
formation



2023

REFERENCE DU DOCUMENT

Henard (2023). *Prise en compte des chauves-souris dans la gestion des arbres*. LPO Auvergne-Rhône-Alpes délégation territoriale Rhône. 11 p.

REDACTION ET VALIDATION

Objet	Personne
Rédaction	Camille HENARD
Relecture et validation	Bastien MERLANCHON

STRUCTURE

LPO Auvergne-Rhône-Alpes délégation territoriale Rhône

Adresse : 100 rue des Fougères, 69009 Lyon

Tél : 04.37.61.05.06 (standard régional)

Email : rhone@lpo.fr

CREDITS PHOTO

Page de garde : Claire JONCQUIERES, Clémence RIVOIRON

REMERCIEMENTS

Merci aux personnes ayant répondu à nos questions pour l'élaboration de cette formation.

TABLE DES MATIERES

1. IDENTIFIER LES ARBRES-GITES.....	4
A. Si réalisé par les professionnels de l'abattage et de l'élagage.....	4
B. Si réalisé par un expert chiroptérologue	5
2. PLANIFIER.....	7
A. Pas de situation d'urgence.....	7
B. Situation d'urgence.....	7
3. UN ABATTAGE ADAPTE	8
4. APRES L'ABATTAGE	9

1. IDENTIFIER LES ARBRES-GITES

A. Si réalisé par les professionnels de l'abattage et de l'élagage

Les chauves-souris choisissent les arbres en fonction de leurs caractéristiques. Ainsi il est important de porter une attention particulière à celles-ci.

Diamètre	> 15 cm
Taille	Grand (> 10 m)
Etat	Vivant ou dépérissant
Essence	Feuillus (platane, chêne, frêne, hêtre...) Rarement des résineux

Une fois les arbres repérés, une recherche de présence de gîtes peut être effectué. Les chauves-souris apprécient les trous de pics et les cavités formées naturellement par la vieillesse de l'arbres. Elles peuvent également gîter au niveau des écorces décollées, des fissures et plus rarement au niveau de caries (trou formé dans l'arbre dû à un champignon). Il est préférable de réaliser cette recherche de cavité l'hiver lorsque les feuilles sont tombées. Il est aussi important de s'équiper de jumelle pour ne pas rater de cavités qui seraient hautes car les chauves-souris affectionnent particulièrement les cavités situées au-dessus de 6m du sol.

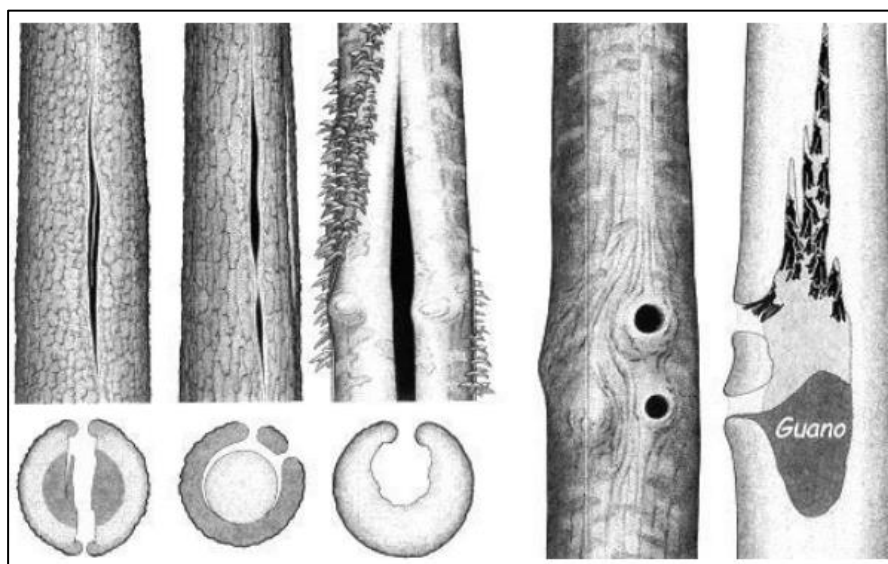


Figure 1 : Source : Les Chauves-souris et les arbres – Connaissance et protection – SFEPM

Si le matériel (=nacelle, corde) et le temps le permettent, une observation directe de la cavité à l'aide d'une lampe torche permettrait de vérifier si la cavité est occupée. Voir-même si l'utilisation d'un endoscope ou de caméra thermique (hors

hiver) est possible, les cavités peuvent être examinées avec plus de certitude. Enfin, les cavités doivent être recherchées autant sur le tronc que sur les branches de l'arbre.

Si aucun individu n'est visible, la recherche d'indices de présence permet de savoir si le gîte est occupé ou a été occupé. Les chauves-souris laissent derrière elles beaucoup de fèces appelé guanos, de la forme de grains de riz épais noirs (s'émiettent quand on les écrase). Elles laissent également des traces d'urines sous forme de coulures le long de l'entrée de la cavité qui apparaissent foncées. Enfin, si le gîte est occupé par plusieurs individus, il est possible d'entendre des cris sociaux provenant de la cavité.

S'il y a un doute quant à la présence de chauves-souris, une sortie de gîte peut être réalisée le soir (~15min avant le coucher du soleil et ~30 min après). Puis si le doute persiste, le mieux est de faire appel à un spécialiste.

Enfin, les arbres-gîtes potentiels devront être marqués ou balisés.

Dans l'idéal, les prospections doivent être réalisées sur un an réparti sur les périodes de transits (mars – mai et août – octobre), de maternité (mai – juillet) et d'hibernation (octobre – mars).

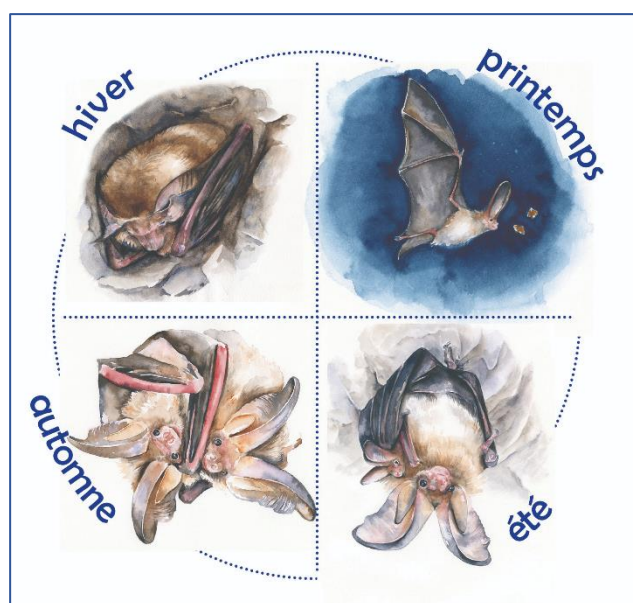


Figure 2 : Cycle des saisons ©Lysandre Blondeau

B. Si réalisé par un expert chiroptérologue

Si le temps et le budget le permettent, la meilleure solution est de faire appel à un spécialiste pour identifier les arbres-gîtes. Soit un expert déjà présent au sein de l'entreprise/du service soit un expert externe qui sera mandaté (bureau d'étude, association, écologue indépendant...). De même, les prospections sont à réaliser sur un an.

Limites : malgré les prospections, elles ne garantissent pas qu'il n'y ait vraiment pas de chauves-souris. En effet, les chauves-souris changent régulièrement de gîte donc elles peuvent être absentes lors des prospections mais présentes lors de l'abattage. De plus, la vérification visuelle des cavités ne garantit pas de voir les individus car les chauves-souris peuvent loger dans des cavités très étroites. Il faut donc toujours être attentif.

Si l'arbre n'est pas occupé par des chauves-souris ou n'est pas susceptible d'en accueillir, le protocole habituel est alors suivi.

2. PLANIFIER

A. Pas de situation d'urgence

Afin d'éviter de perturber les espèces, le calendrier peut être ajusté pour abattre les arbres pendant les périodes où les espèces sont les moins sensibles au dérangement.

Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
Red	Red	Red	Yellow	Yellow	Red	Red	Red	Red	Green	Green	Red

La période d'hibernation (de novembre à mi-mars) et de maternité (de mai à août) sont à prohiber. De plus, si on prend en compte aussi les périodes de dérangement de l'avifaune, alors seulement la période septembre – octobre est favorable pour le dérangement des espèces arboricoles.

B. Situation d'urgence

Dans un cas d'urgence, le calendrier ne peut pas être ajusté. Dans ce cas, seul un abattage respectueux de la faune minimisant au mieux les perturbations peut permettre de prévenir la présence d'individus.

De plus, lorsque seulement les branches font l'objet d'une intervention en urgence, si cela est possible, le tronc peut être conservé sur pied et sera ensuite abattu pendant les périodes favorables.

3. UN ABATTAGE ADAPTE

La veille d'un abattage, si l'arbre est occupé, afin que les chauves-souris ne soient pas présentes au moment de la coupe, la cavité peut être bouchée une fois que tous les individus soient sortis (hors période de maternité).

Enfin, afin de prendre en compte au maximum le risque de présence de chauves-souris, il est conseillé de réaliser un abattage doux par démontage pour que les morceaux coupés soient descendus doucement tout en coupant autour de cavité (juste en dessous et largement au-dessus, au minimum 1 mètre et le plus haut possible en fonction du matériel utilisé). Plus la coupe est réalisée au-dessus de la cavité, plus le risque de couper en plein dans le gîte diminue. Pour éviter un gros choc quand les morceaux tombent, il est recommandé de laisser les branches pour amortir ou alors d'utiliser des systèmes de rétention (cordes, grues...). Cette méthode de démonter en tronçons en déposant doucement les morceaux au sol pour vérifier la présence de chauves-souris dans les arbres a été testé par le muséum d'histoire naturelle de Bourges et s'avère efficace.

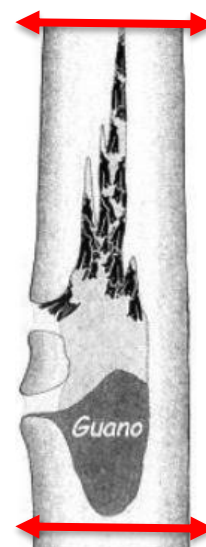


Figure 3 :
Schéma de
coupe proposé

Une fois le tronc au sol, il est nécessaire de vérifier les cavités pour voir s'il y a des individus. Si la présence de chauves-souris est avérée pendant l'abattage, il est impératif d'arrêter immédiatement l'opération puis de vérifier si des individus ont été touchés. Dans ce cas, les récupérer avec des gants et les placer dans un contenant de type boîte à chaussures puis appeler le centre de soin l'Hirondelle qui est la seule habilité à s'occuper d'eux en région lyonnaise. Par la suite, prévenir également la LPO Rhône afin qu'elle soit mise au courant de la présence de chauves-souris dans le but de répertorier ces données pour compléter les connaissances de la région.

Si aucun individu n'a été touché, il suffit de laisser les morceaux au sol pendant 24h-48h pour que les individus puissent partir à la nuit tombée. Il est également essentiel de prévenir la LPO Rhône pour qu'elle répertorie les données et voir-même viennent identifier l'espèce de chauves-souris en question.

4. APRES L'ABATTAGE

Il est important de créer de nouveau habitat après la destruction d'arbres-gîte. Il est donc conseillé de mettre en place des gîtes artificiels à chauves-souris à proximité des arbres-gîtes détruits.

Il est recommandé de positionner l'entrée du gîte dans des orientation variées, à plus de 6 mètres de hauteur et contre les arbres ou bâtiments.

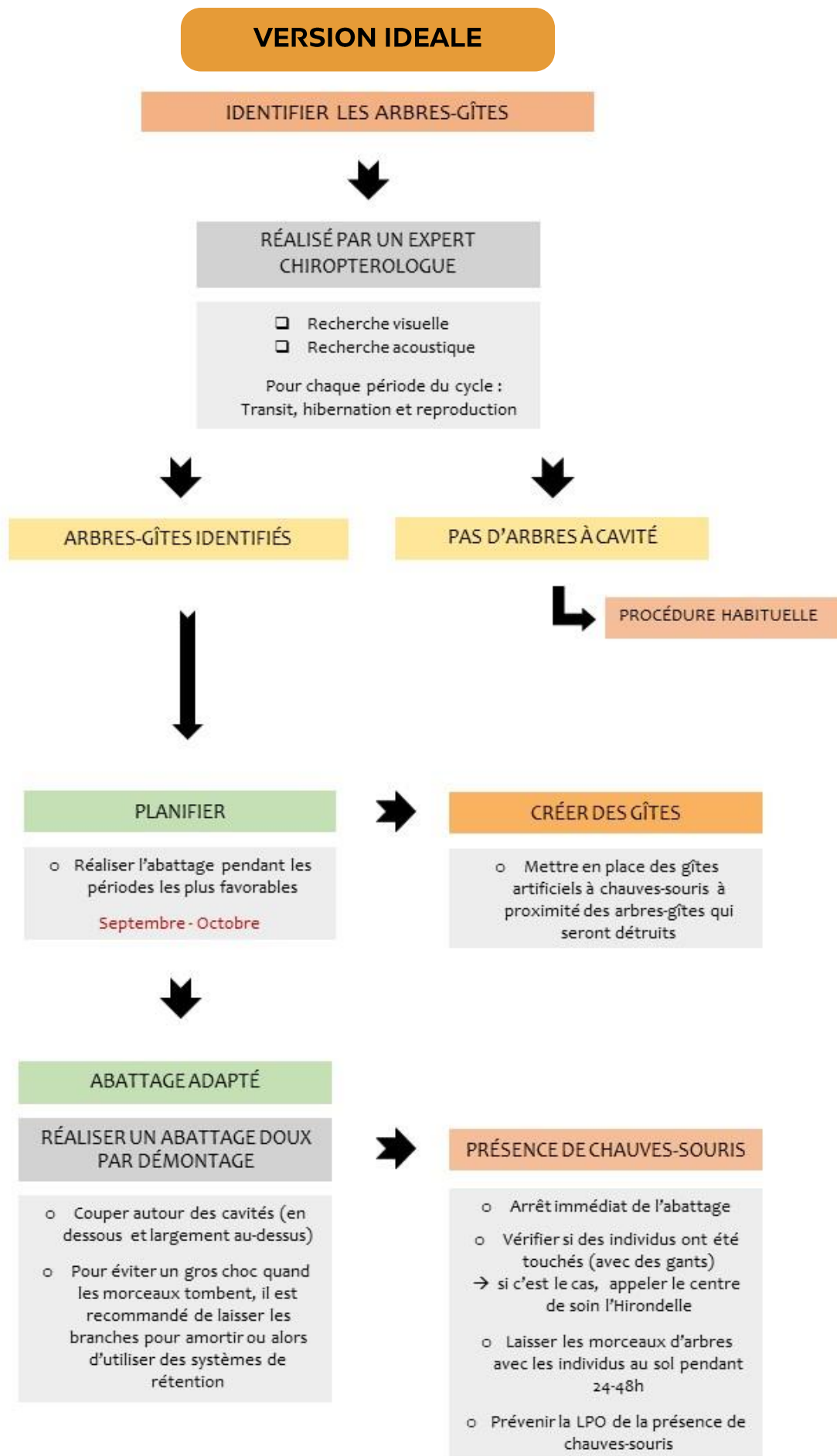
Quelques exemples de modèles : convient aux Noctules et aux Pipistrelles



Figure 5 : Gîte artificiel à chauves-souris (Universel) 2F



Figure 4 : Gîte artificiel à chauves-souris plate 1FF



VERSION ADAPTEE

